

**MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PONTIAC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2026 à 19 h, au bureau municipal situé au 1362, route 148, Campbell's Bay (Québec).

Présents : La mairesse Colleen Larivière, les conseillers John Stitt, Emile Morin, Terry Racine, Rick Frost, Travis Corriveau et Courtney Harris,

Également présents : Julie Bertrand, directrice générale

Le quorum étant atteint, la mairesse Larivière préside la séance.

Adoption de l'ordre du jour

2026-01-01

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, avec ajouts, de la séance ordinaire du 12 janvier 2026.

Adoptée

Adoption du procès-verbal

2026-01-02

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 8 décembre 2025.

Adoptée

**Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'a été faite par les membres du conseil.*

URBANISME

Rapport de l'inspecteur municipal

La directrice générale, Julie Bertrand, fait rapport au conseil au nom de M. Carle concernant les permis, les questions d'urbanisme et les certificats.

VOIRIE / ÉQUIPEMENT

Achat de lames de chasse-neige et de carbures

2026-01-03

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'autoriser l'achat de lames de chasse-neige et de carbures. Cette dépense est autorisée à même le poste budgétaire « entretien des véhicules » du budget provisoire 2026.

Adoptée

Achat de pièces pour le backhoe

2026-01-04

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une rotule de direction pour le backhoe. Cette dépense est autorisée à même le poste budgétaire « entretien des véhicules » du budget provisoire 2026.

Adoptée

**Il est noté que le contremaître Gerald Graveline a présenté un rapport des travaux publics au conseil.*

FINANCES / ADMINISTRATION

Paiement des comptes

2026-01-05

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes à payer et de ratifier les comptes payés avant la présente séance.

Adoptée

Factures payées avant la séance : 2 967,31 \$

Factures à payer : 21 133,09 \$

Suite...

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Julie Bertrand, directrice générale de la Municipalité de Litchfield, certifie que des crédits suffisants sont disponibles pour le paiement des factures approuvées totalisant 24 100,40 \$ pour le mois de Janvier 2026.

Signature : _____ Date : _____

Julie Bertrand, directrice générale

**Il est noté que la directrice générale, Julie Bertrand, a présenté un rapport sur le processus de gestion contractuelle 2025.*

Validation – Réparations du F150 et du camion de déneigement

International 2010

2026-01-06

ATTENDU QUE des réparations d'urgence étaient requises pour le F150 et le camion International 2010;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de ratifier cette dépense de 798,40 \$, imputée au poste budgétaire « entretien des véhicules » du budget provisoire 2025.

Adoptée

**Avis de motion est donné par Emile Morin à l'effet qu'un règlement établissant un taux de taxe de projet pour l'année 2026 sera présenté à une séance ultérieure du conseil.*

ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES

PROFESSIONNELS À DEVEAU DUFOUR MOTTET AVOCATS – OUTAOUAIS – DU 1ER JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2027

2026-01-07

ATTENDU QUE, dans la préparation de son budget pour l'année à venir, la Municipalité de Litchfield a accepté l'offre de services juridiques de Deveau Dufour Mottet Avocats – Outaouais afin de bénéficier d'un soutien professionnel;

ATTENDU QUE l'offre de services juridiques datée du 30 septembre 2025, préparée à cet effet par Deveau Dufour Mottet Avocats – Outaouais;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement que le conseil municipal accepte l'offre de services de Deveau Dufour Mottet Avocats – Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

- Services offerts : Consultation téléphonique pour un nombre illimité d'heures;
- Personnes autorisées à consulter : La mairesse, la directrice générale et l'inspecteur municipal;
- Durée du contrat : Deux (2) ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2027;
- Montant forfaitaire : 1 000,00 \$ par année, plus les taxes;
- Pour tout autre mandat requis : Taux horaire de 285,00 \$;

- Honoraires pour les dossiers de perception de taxes municipales : 15 % du montant perçu (minimum de 200,00 \$), plus les taxes et déboursés, excluant les procédures d'exécution si nécessaires;
- Intérêts : Tout compte impayé après 60 jours portera intérêt au taux de 10 % par année.

Adoptée

Autorisation à la directrice générale de payer les dépenses incompressibles pour 2026

2026-01-08

Il est proposé par Courtney Harris et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à payer toutes les dépenses incompressibles ainsi que les dépenses de fonctionnement du bureau pour l'année 2026.

Adoptée

TECQ 2024-2028 – Programmation no 3 – Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028

2026-01-09

ATTENDU QUE, pour des raisons de sécurité, il était nécessaire de remplacer le ponceau et d'effectuer des réparations sur le chemin Crawford;

ATTENDU QUE, selon le Guide TECQ 2024-2028, la Municipalité de Litchfield peut utiliser les fonds de la TECQ 2024-2028 pour ce projet; ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide des modalités de versement des contributions gouvernementales dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

Pour recevoir la contribution gouvernementale confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la municipalité doit respecter les conditions prévues à ce guide.

C'est pourquoi,

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement que :

- La municipalité s'engage à respecter les conditions applicables du guide;
- La municipalité accepte d'être seule responsable et de dégager de toute responsabilité le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, ainsi que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute réclamation, demande, perte, dommage et coût de quelque nature que ce soit découlant de blessures ou de décès d'une personne, ou de dommages ou pertes matériels attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés à l'aide de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2024-2028;
- La municipalité approuve le contenu et autorise la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe et de tous les autres documents exigés par le ministère afin de recevoir la contribution gouvernementale confirmée par lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à présenter une mise à jour annuelle de sa programmation de travaux pendant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;
- La municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes exigés pour l'ensemble du programme quinquennal;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification apportée à l'échéancier des travaux approuvé par la présente résolution.

Adoptée

Bourses

2026-01-10

Il est proposé par Courtney Harris et résolu unanimement d'autoriser l'octroi de deux (2) bourses de 200 \$ chacune aux finissants 2025 de l'ESSC. Cette dépense est autorisée à même le poste budgétaire « dons de bienveillance » du budget provisoire 2026.

Adoptée

SITE DE TRANSFERT

Autorisation d'engager un entrepreneur pour déneiger le site de transfert.

2026-01-11

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'embaucher Rod Quinn pour le déneigement du site de transfert, au besoin.

Adoptée

SÉCURITÉ

Mise à jour du plan municipal de sécurité civile

2026-01-12

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas naturels et anthropiques susceptibles de provoquer des sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de LITCHFIELD reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil reconnaît l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier par le conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées au plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et sur les ressources minimales en sécurité civile visant à assurer la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

En conséquence

Il est proposé par Travis Corriveau et résolu unanimement :

QUE Julie Bertrand soit nommée personne responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile;

QUE le plan municipal de sécurité civile modifié par la directrice générale, Julie Bertrand, soit adopté;

QUE la présente résolution abroge tout plan de sécurité civile précédemment adopté par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure de la personne désignée pour mettre à jour ou réviser le plan.

Adoptée

**La mairesse Larivière fait la lecture de la correspondance.*

DIVERS

Achat d'une plaque d'anniversaire

2026-01-13

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une plaque d'anniversaire pour Merrill Hearty soulignant son 90e anniversaire. Cette dépense est autorisée à même le poste budgétaire « dons de bienveillance » du budget provisoire 2026.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-01-14

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement de lever la séance à 19 h 50.

Adoptée

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale et greffière-trésorière